I.H.

Territoire
De
BELFORT

Objet de la délibération

N° 16-26

Aménagement de la promenade des berges de la Savoureuse - Validation des études préliminaires et du programme

République Française

VILLE DE BELFORT

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU JEUDI 19 MAI 2016

L'an deux mil seize, le dix-neuvième jour du mois de mai, à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de Belfort, dont le nombre en exercice est de 45, régulièrement convoqués, se sont réunis Salle Olivier Barillot - Annexe de l'Hôtel de Ville et de la Communauté de l'Agglomération Belfortaine, rue Frédéric Auguste Bartholdi, sous la présidence de M. Damien MESLOT, Maire.

Etaient présents :

M. Sébastien VIVOT, Mme Florence BESANCENOT, M. Mustapha LOUNES, Mme Marie-Hélène IVOL, M. Jean-Marie HERZOG, Mme Delphine MENTRE, M. Yves VOLA, Mme Marie ROCHETTE de LEMPDES, Mme Monique MONNOT, M. Pierre-Jérôme COLLARD, M. Jean-Pierre MARCHAND, Adjoints ; M. Ian BOUCARD, Mme Frieda BACHARETTI, Mme Marie STABILE, Mme Parvin CERF, M. Tony KNEIP, Mme Claude JOLY, M. Brice MICHEL, Mme Pascale CHAGUE, M. Guy CORVEC, Mme Léa MANGUIN, M. David DIMEY, Mme Christiane EINHORN, M. Olivier DEROY, Mme Brigitte BRUN, M. Emmanuel FILLAUDEAU, Mme Isabelle HELIOT, M. Patrick FORESTIER, Mme Jacqueline GUIOT, M. René SCHMITT, Mme Francine GALLIEN, M. Alain DREYFUS-SCHMIDT, M. Bastien FAUDOT, Mme Isabelle LOPEZ, M. Marc ARCHAMBAULT.

Absents excusés :

M. Gérard PIQUEPAILLE - mandataire : M. Guy CORVEC
Mme Marion VALLET - mandataire : Mme Delphine MENTRE
M. Alain PICARD - mandataire : M. Jean-Pierre MARCHAND
Mme Loubna CHEKOUAT - mandataire : M. Jean-Marie HERZOG
M. François BORON - mandataire : M. Damien MESLOT
Mme Samia JABER - mandataire : Mme Jacqueline GUIOT

(application de l'Article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Mme Latifa GILLIOTTE

Absents :

M. Leouahdi Selim GUEMAZI
Mme Patricia BOISUMEAU

Secrétaire de séance :

M. Brice MICHEL

TRANSMIS SUR OK-ACTES
25 MAI 2016

Mme Frieda BACHARETTI, Mme Jacqueline GUIOT -mandataire de Mme Samia JABER-, Mme Francine GALLIEN et M. Alain DREYFUS-SCHMIDT entrent en séance lors de l'examen du rapport n° 16-24.

Mme Marie-Hélène IVOL, Mme Marie STABILE et Mme Isabelle HELIOT entrent en séance lors de l'examen du rapport n° 16-25.

Mme Marie-Hélène IVOL quitte la séance lors de l'examen du rapport n° 16-56 et donne pouvoir à M. Sébastien VIVOT.

CONSEIL MUNICIPAL
du 19. 5.2016

VILLE DE BELFORT

Direction Générale des Services Techniques
Direction de l'Environnement
Direction du Patrimoine Bâti, de l'Espace Public et des Mobilités

DELIBERATION

de M. Damien MESLOT, Député-Maire

Références DM/CJP/GG/CS/FBR - 16-26
Mots clés Aménagement du Territoire/Habitat - Maintenance
Code matière 8.4

Objet **Aménagement de la promenade des berges de la Savoureuse - Validation des études préliminaires et du programme**

Lors du Conseil Municipal du 18 septembre 2014, vous avez décidé d'engager le projet d'aménagement de la promenade des berges de la Savoureuse. Pour préciser le programme, les études ont été confiées au groupement de maîtrise d'œuvre Egis, Villes et Paysages, L'attitude 90. Ces études ont pris en compte les aspects pluridisciplinaires de ce dossier : hydraulique, environnement, aménagement paysager.

Il convient aujourd'hui de vous rendre compte de l'avancement de ce dossier et d'en arrêter les éléments de programme d'aménagement pour procéder à l'engagement des études d'Avant-Projet.

1. Rappel des objectifs du projet

Ce projet vise au réaménagement hydraulique, environnemental et paysager de la traversée de la Savoureuse dans Belfort, entre le débouché de la promenade Mitterrand au niveau du pont du Magasin, jusqu'au pont de Gaulle, sur une distance d'environ 1,7 km.

Les aménagements hydrauliques et environnementaux doivent répondre au classement de la rivière en liste 2, selon les directives européennes : favoriser une hydraulicité du lit de la rivière et permettre une meilleure circulation de l'eau. Le réaménagement des seuils favorisera notamment une remontée de la rivière par la faune piscicole en vue d'une meilleure reproduction.

En termes de cadre de vie, l'objectif est de profiter de ces contraintes hydrauliques et environnementales pour proposer aux habitants et visiteurs une promenade au plus près de la rivière, lorsque cela est techniquement possible, sur le linéaire de la traversée de la ville.

2. Présentation du programme d'aménagement

Le programme d'aménagement propose sur le linéaire de la traversée urbaine les éléments suivants (voir plan du programme en pièce jointe) :

- la renaturation du lit de la rivière,
- la reconstruction et le réaménagement des cinq seuils (Lettres, Arts, Denfert Rochereau, Gambetta, Richelieu),
- la création d'une promenade basse au plus près de la rivière en rive gauche entre le pont du Magasin et le pont Carnot,
- la mise en valeur de l'octroi, par exemple avec explications historiques sur sa fonction et valorisation des abords,
- le réaménagement du quai Vauban sur plusieurs niveaux altimétriques : niveau du quai actuel, deux promenades, l'une cycle et l'autre piétonne, puis une promenade basse,
- la reconstruction de la passerelle des Lettres qui présente d'importantes faiblesses structurelles,
- la jonction de la promenade basse au niveau du pont Carnot, sous lequel on ne peut envisager de passer,
- la reconstruction de la passerelle des Arts qui, d'un point de vue hydraulique, occasionne des difficultés en cas de crue,
- l'aménagement d'un amphithéâtre en rive gauche, ayant notamment pour fonction de donner accès à la poursuite de la promenade basse ; ce réaménagement nécessite un déplacement du Monument aux Morts de la Première Guerre Mondiale,
- l'aménagement d'une promenade basse entre l'amphithéâtre évoqué et le pont Richelieu,
- une réflexion sur l'aménagement du triangle pyramide, en option à ce stade,
- après le pont Richelieu, reprise des berges jusqu'au pont de Gaulle,

3. Etat d'avancement de la concertation préalable

Comme il vous l'a été indiqué au Conseil Municipal du 18 septembre 2014, une concertation préalable est engagée et elle sera d'ailleurs poursuivie tout au long du projet, et y compris en phase de travaux. Une réunion publique s'est tenue le lundi 2 mai 2016, afin de présenter les réflexions initiales auprès des Belfortains. Il ressort les éléments suivants de cette réunion publique :

- un intérêt manifeste pour ce projet d'aménagement conciliant environnement et cadre de vie urbain,
- des préoccupations visant au bon équilibre écologique du projet,
- une attention particulière sur la sécurisation et l'accessibilité des personnes à la promenade,
- une interrogation forte pour la prise en compte des inondations, sachant d'ores et déjà qu'une obligation est donnée à la collectivité de ne pas aggraver la situation existante.

Le dossier présenté en réunion publique du 2 mai est joint à la présente délibération.

4. Calendrier des prochaines étapes de l'opération

Sous réserve des autorisations administratives engagées actuellement auprès des administrations concernées, les prochaines étapes du calendrier du projet sont les suivantes :

- de mai à décembre 2016 : études de conception d'Avant-Projet, études d'impact, dossiers d'environnement (Loi sur l'Eau),
- 2017 : autorisations administratives, enquête publique, études de conception en phase projet,
- printemps 2018 : démarrage d'une première tranche de travaux,
- printemps 2019 : accès partiel à la promenade.

5. Estimations financières du projet et financement

Les estimations à l'issue des études préliminaires sont les suivantes :

Dépenses	K€ HT
Travaux d'aménagement urbain	6 650
Travaux en rivière	3 400
Confortement et entretien des ouvrages	3 050
Maîtrise d'œuvre et communication	1 350
Investigations techniques	500
Archéologie préventive	300
Total HT	**15 250**
Total TTC	18 300

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	K€ HT
Montant de l'opération	15 250
Recettes Agence de l'Eau	6 700
Reste à charge Ville	**8 550**

6. Démarches administratives nécessaires pour la poursuite du projet

Il convient, dès à présent, d'engager des investigations géotechniques complémentaires et de procéder à des sondages sur les ouvrages, et de parfaire la connaissance des sols. Par ailleurs, nous devons installer des piézomètres et obtenir de la part de l'Etat les autorisations nécessaires.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Par 35 voix pour, 3 contre (M. René SCHMITT, M. Alain DREYFUS-SCHMIDT, M. Bastien FAUDOT) et 4 abstentions (Mme Jacqueline GUIOT -mandataire de Mme Samia JABER-, Mme Francine GALLIEN, Mme Isabelle LOPEZ),

VALIDE le programme d'aménagement et les études préliminaires du projet présentés.

ADOPTE le plan de financement prévisionnel arrêté à ce stade des études préliminaires.

AUTORISE M. le Maire, ou son représentant, à effectuer les démarches administratives, afin d'obtenir les différentes autorisations pour réaliser le projet.

PREND ACTE du démarrage des procédures de concertation.

Ainsi délibéré, à Belfort, en l'Hôtel de Ville et de la Communauté de l'Agglomération Belfortaine, le 19 mai 2016, ladite délibération ayant été affichée, par extrait, conformément à l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Pour extrait conforme
Le Maire de Belfort,
et par délégation
Le Directeur Général des Services,

Thierry CHIPOT

MAIRIE DE BELFORT TERRITOIRE

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant la juridiction administrative dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage

TRANSMIS SUR OK-ACTES

25 MAI 2016

Programme

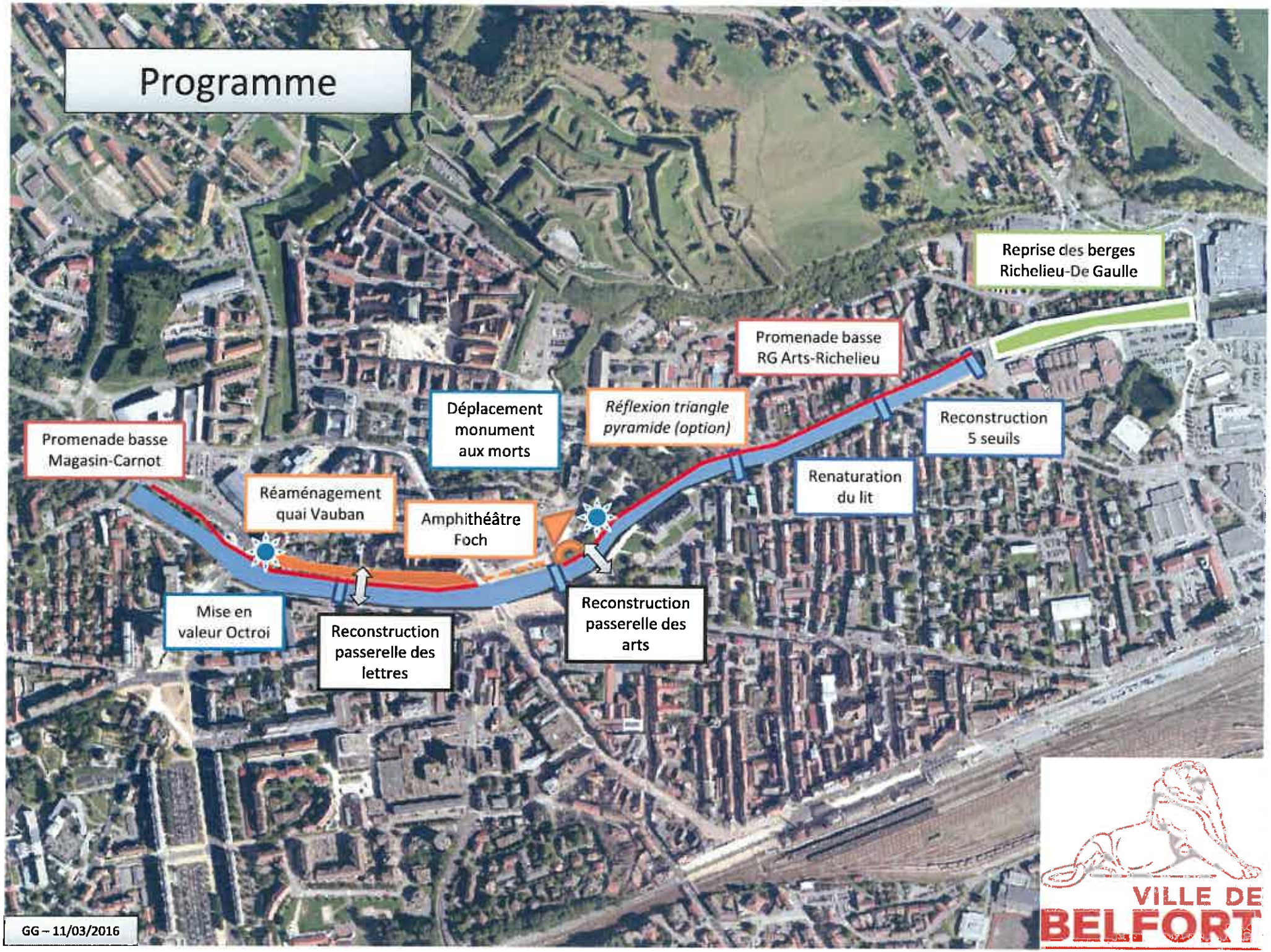

GG – 11/03/2016

VILLE DE BELFORT

AMÉNAGEMENT DE

LA PROMENADE DES BERGES DE LA SAVOUREUSE

PRÉSENTATION & ÉCHANGE

VILLE DE BELFORT

PRÉSIDÉ PAR

DAMIEN MESLOT

DÉPUTÉ MAIRE DE BELFORT

JEAN-MARIE HERZOG

ADJOINT AU MAIRE

Chargé de l'urbanisme et des travaux

YVES VOLA

ADJOINT AU MAIRE

Chargé du développement durable, du cadre de vie et des parcs et jardins

DELPHINE MENTRÉ

ADJOINTE AU MAIRE

**Chargée de la communication,
des consultations citoyennes,
des jumelages,
des relations internationales
et des grands événements**

SÉBASTIEN VIVOT

1ER ADJOINT AU MAIRE

Chargé des Finances, de l'évaluation des politiques publiques, de l'administration générale

JEAN-PIERRE CUISSON

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT DES SERVICES TECHNIQUES

EMMANUEL MORO

ARCHITECTE-PAYSAGISTE
VILLES & PAYSAGES

RÉMY CROIX

INGÉNIEUR
DIRECTEUR DES ÉTUDES
EGIS EAU

SOMMAIRE

> Contexte & objectifs du projet
> La Savoureuse : qui est-elle ?
> Enjeux et intentions
> La promenade au cœur de la Savoureuse
> Planning
> Budget
> Information et concertation

CONTEXTE & OBJECTIFS DU PROJET

> La Savoureuse : **un écosystème dégradé**

> **Des obligations réglementaires**
nécessitant la mise en œuvre d'actions

> Un vaste programme d'aménagement pour
améliorer la qualité écologique

> **Un projet structurant**
pour le Belfort de demain

UN AMÉNAGEMENT DE 1,7 KM

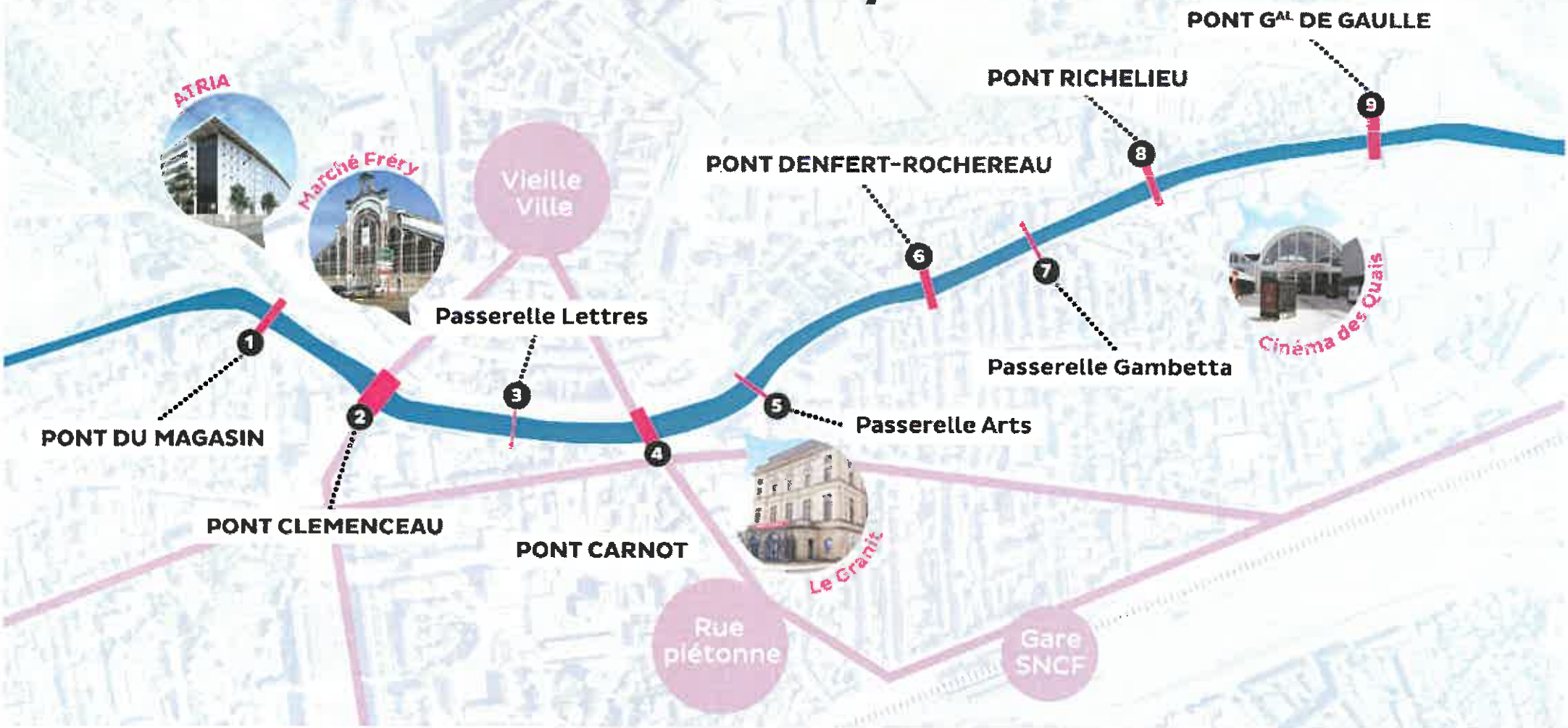

Notre volonté

> Permettre aux Belfortains de se réapproprier la rivière

> Ouvrir la ville sur la rivière

> Réintroduire la nature en ville

> Améliorer votre cadre de vie

> Créer un espace de vie, d'échanges et de détente

LA SAVOUREUSE QUI EST-ELLE ?

UN COULOIR EN RUPTURE

UNE RICHESSE INEXPLOITEE

UN MILIEU DÉNATURÉ

UN ESPACE DE VIE

PONT DU MAGASIN

ENJEUX & INTENTIONS

PÉRIMÈTRE CONCERNÉ
PONT DU MAGASIN / PONT DU G^AL DE GAULLE

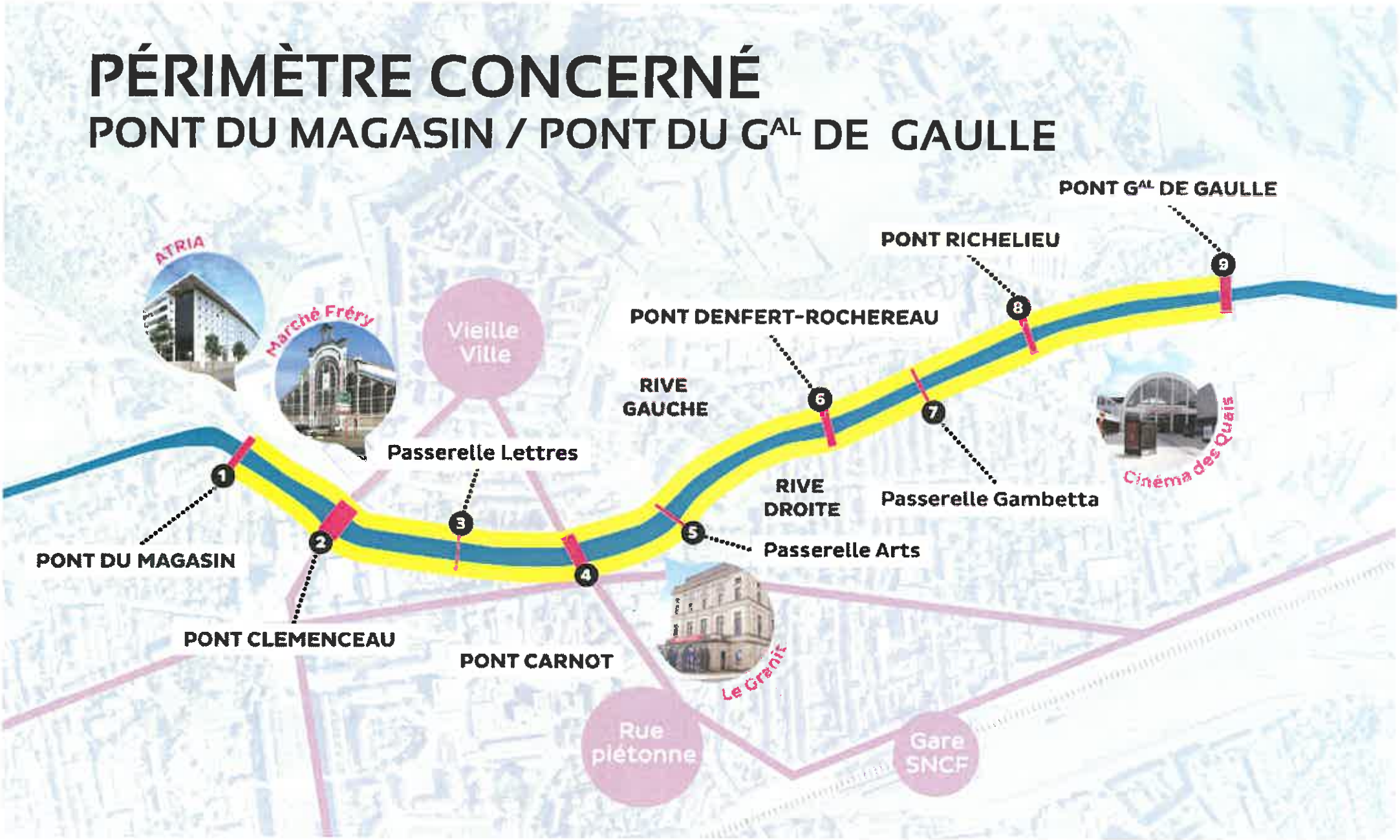

PÉRIMÈTRE CONCERNÉ
PONT DU MAGASIN / PONT DU G^AL DE GAULLE

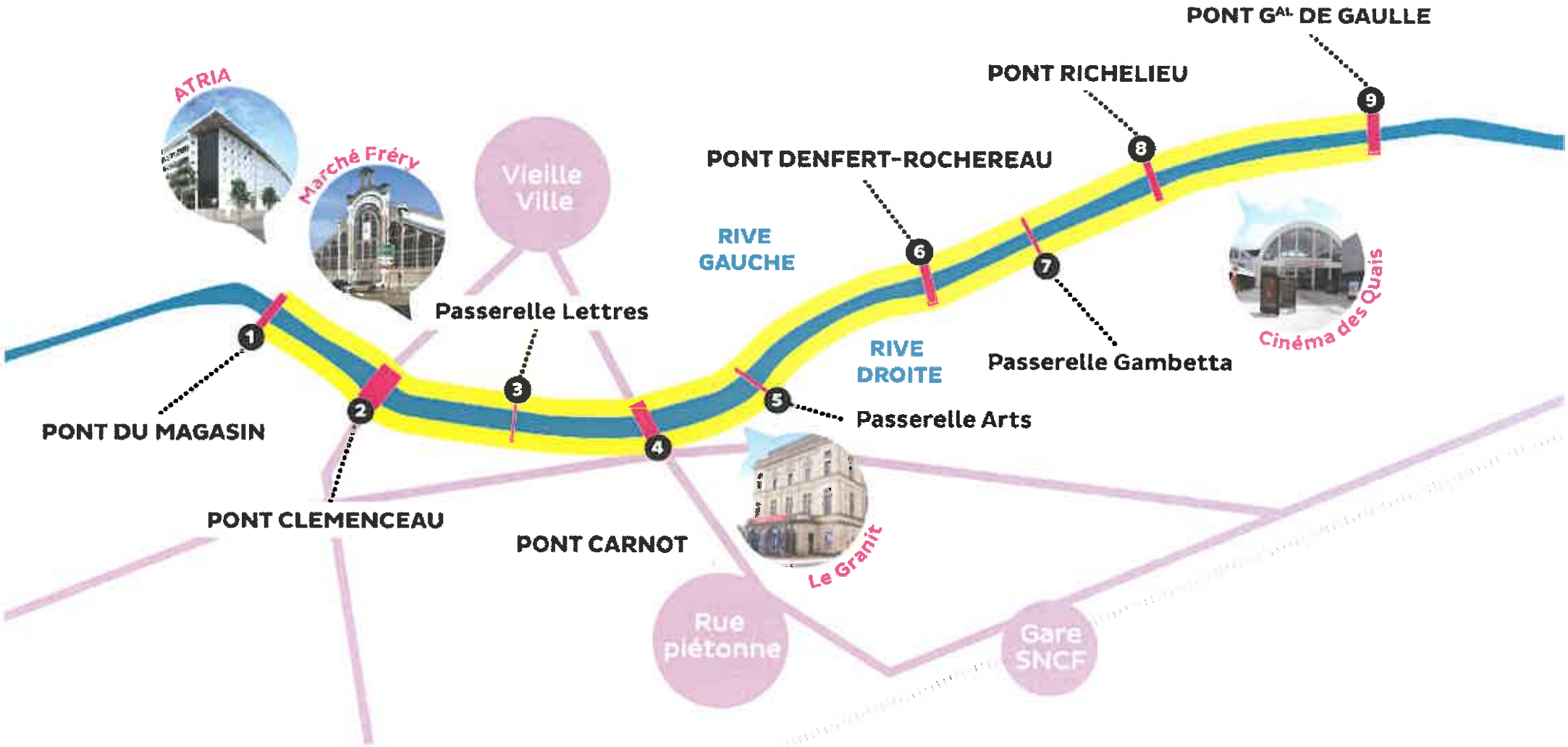

RÉAPPROPRIATION
DE LA SAVOUREUSE PAR LES BELFORTAINS

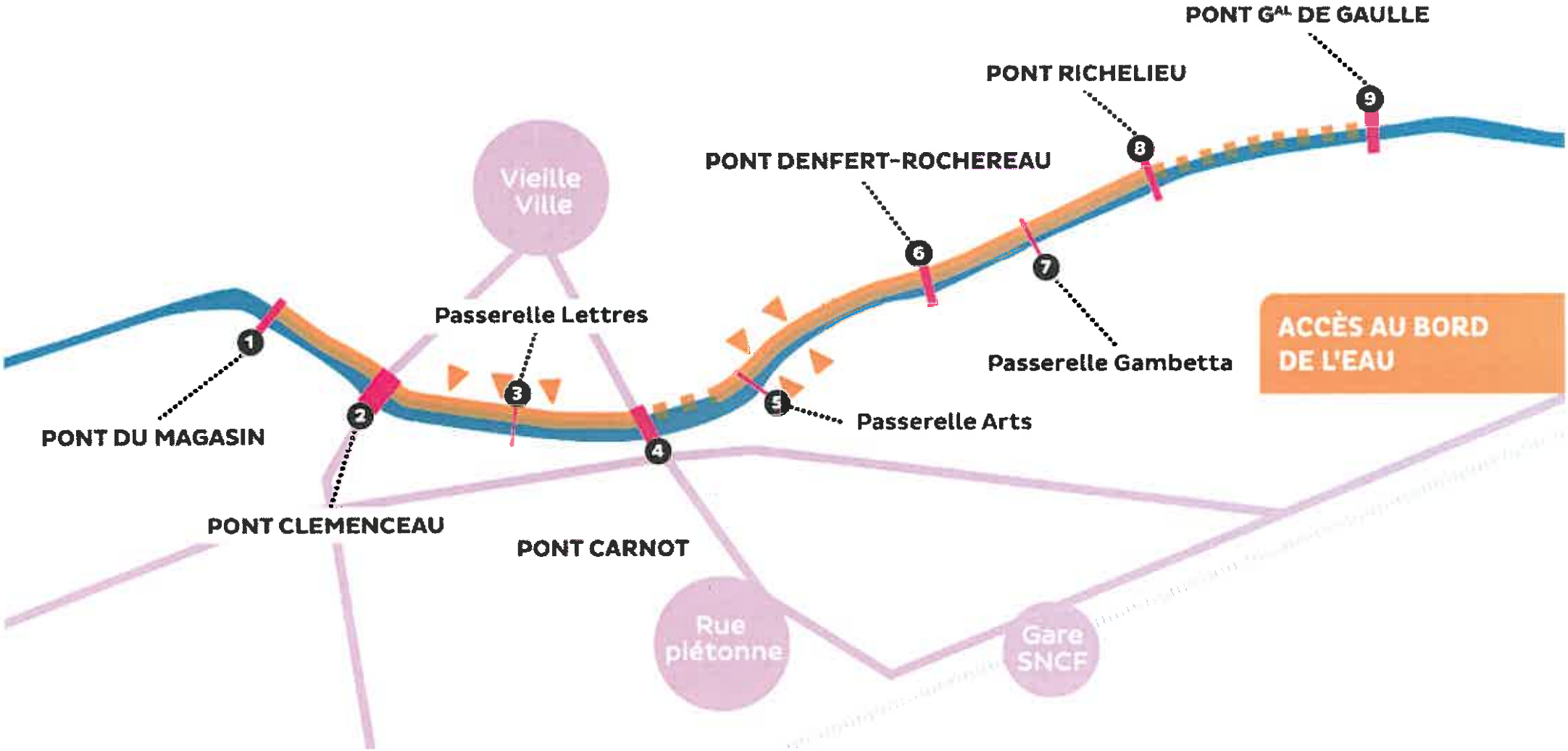

> RESTAURATION DE LA NATURE
> SENSIBILISATION À L'ÉCOLOGIE

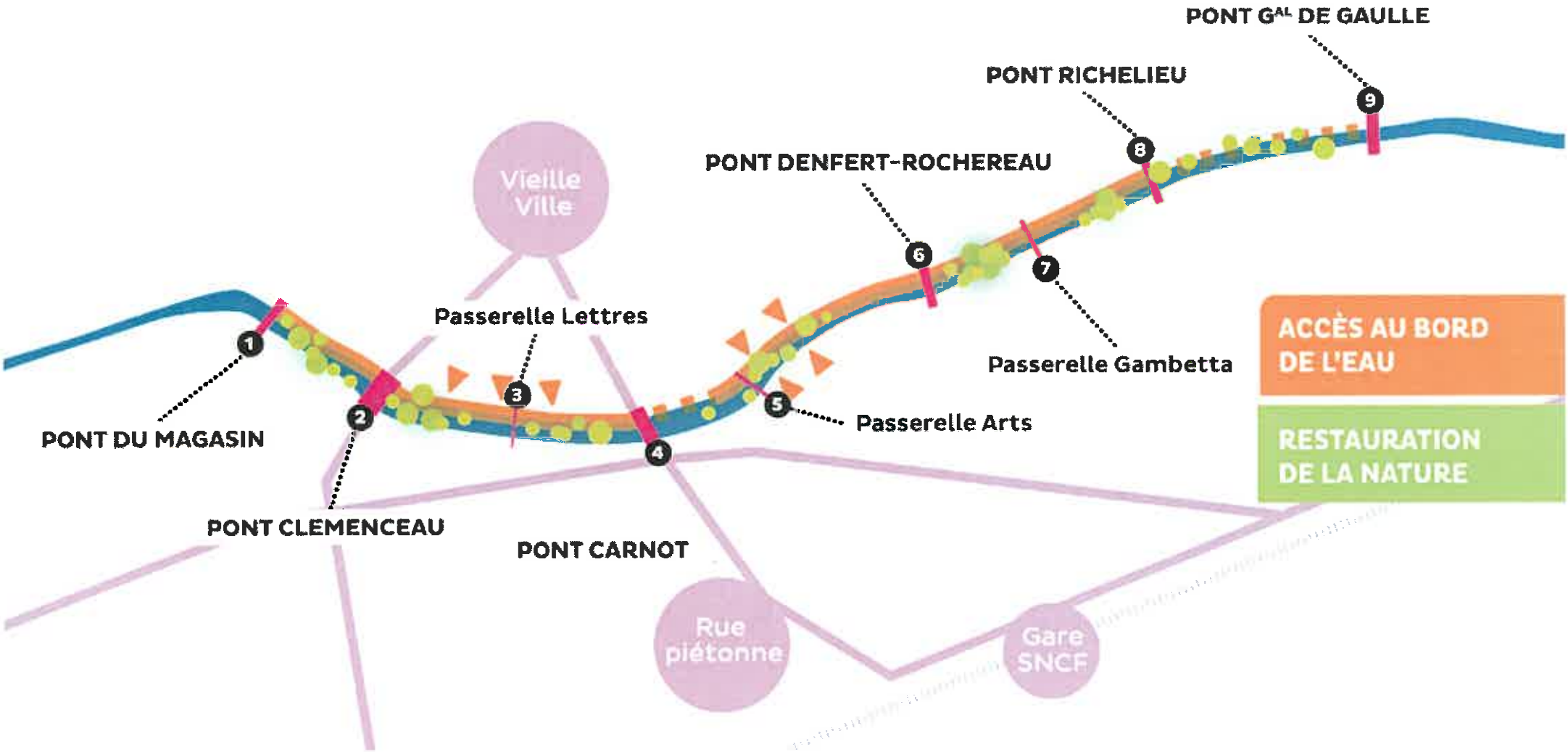

> OUVERTURE SUR LA VILLE
> FAVORISER LES DÉPLACEMENTS PIÉTONS

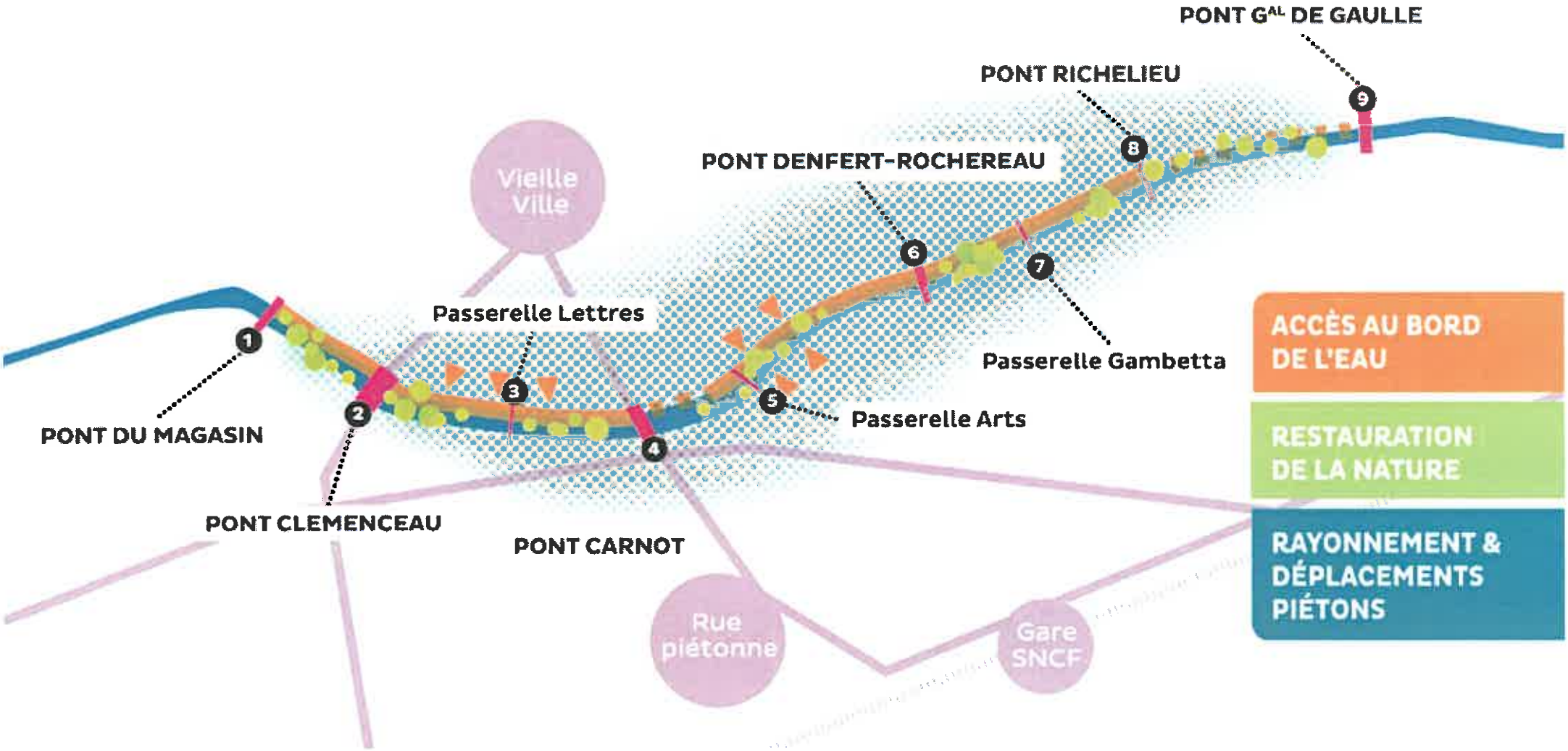

> UN VÉRITABLE ESPACE NATUREL
> UNE PROMENADE SAISONNIÈRE AU BORD DE L'EAU

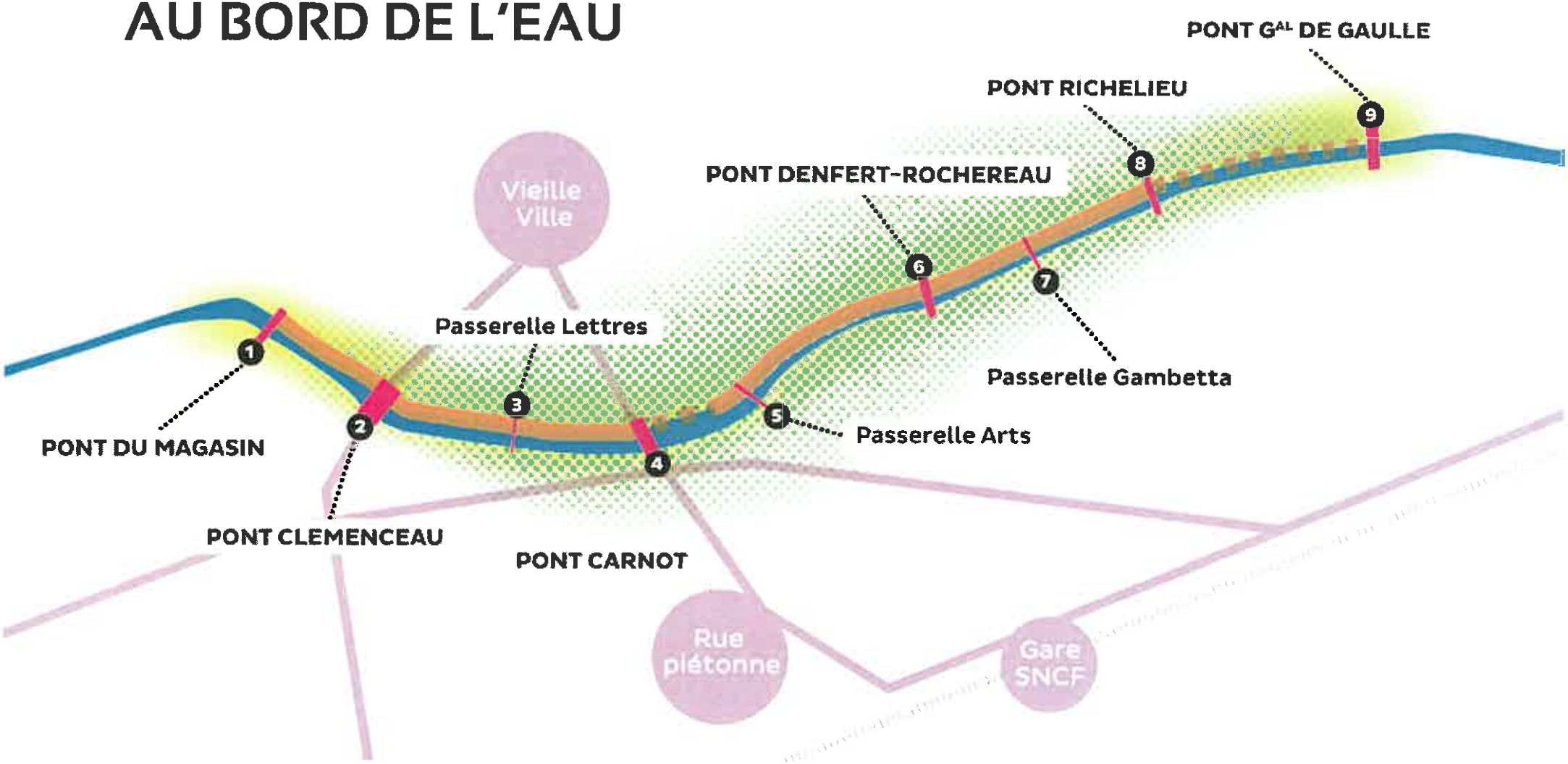

LA PROMENADE
AU CŒUR DE LA SAVOUREUSE

UN AMÉNAGEMENT DE 1,7 KM
70% AU CONTACT DE L'EAU

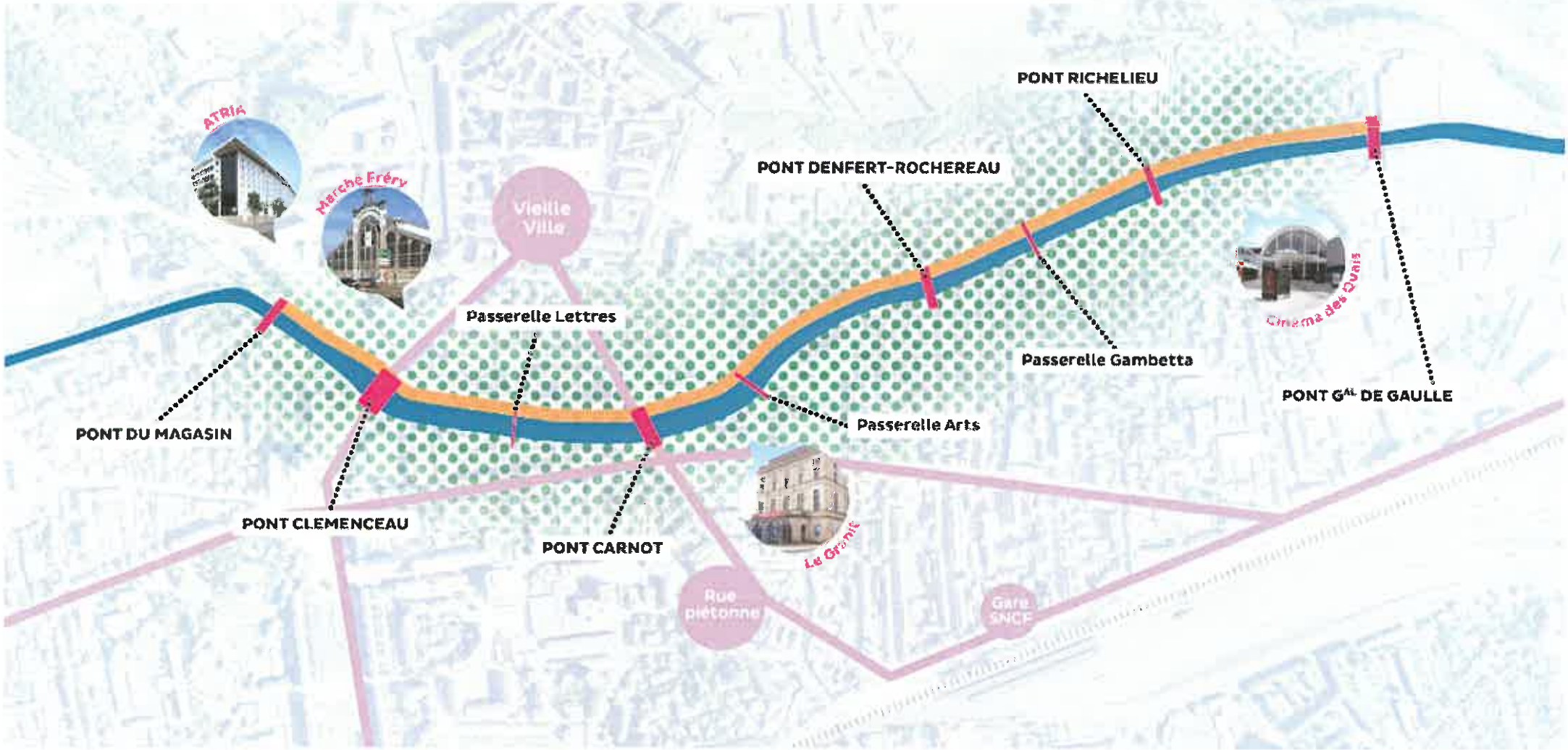

SECTEUR ATRIA/FRÉRY

SECTEUR QUAI VAUBAN

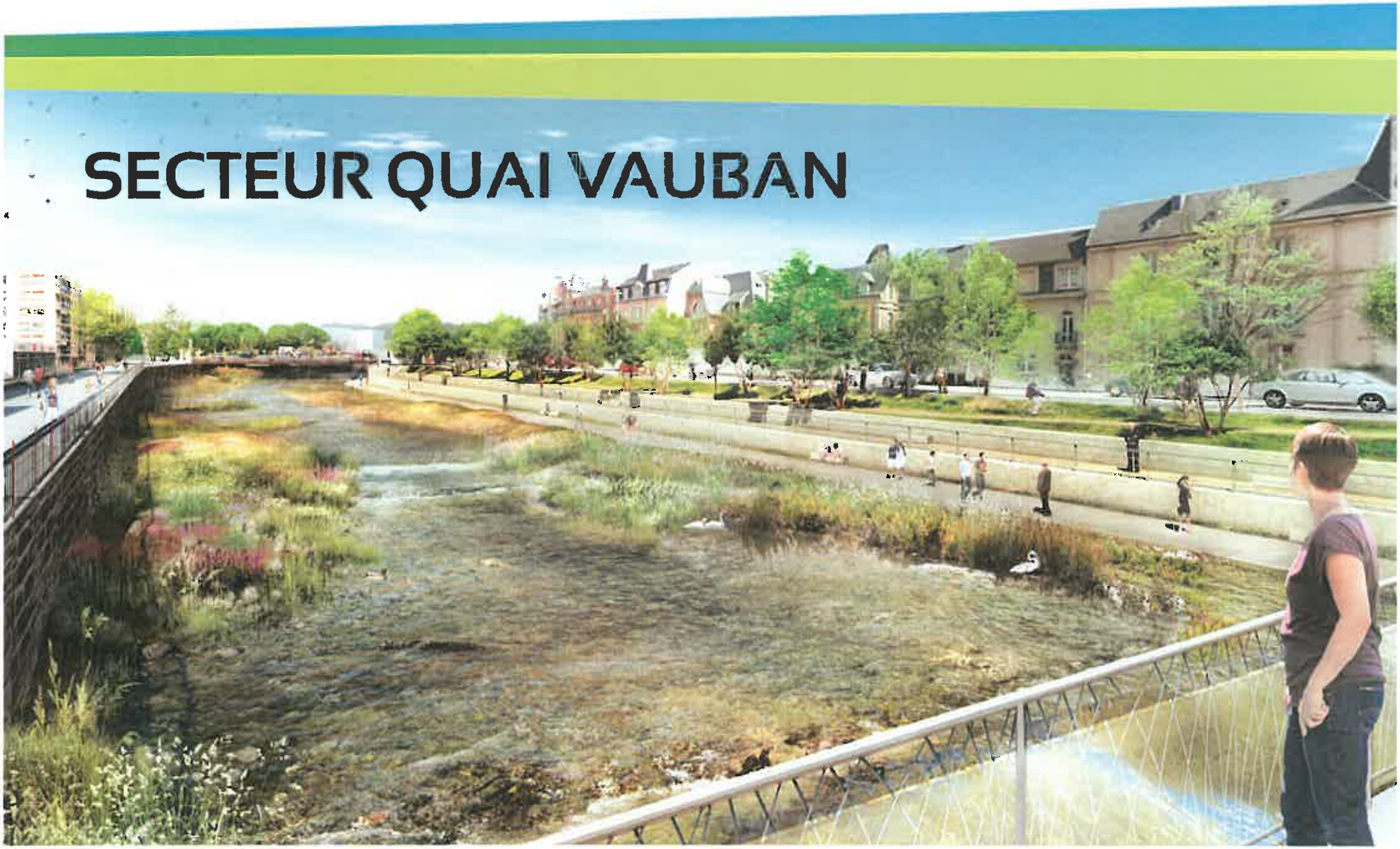

SECTEUR QUAI VAUBAN

SAISON ESTIVALE

SECTEUR QUAI VAUBAN

SAISON HIVERNALE

SECTEUR QUAI VAUBAN

CRUE EXCEPTIONNELLE

SECTEUR ARTS/THÉÂTRE

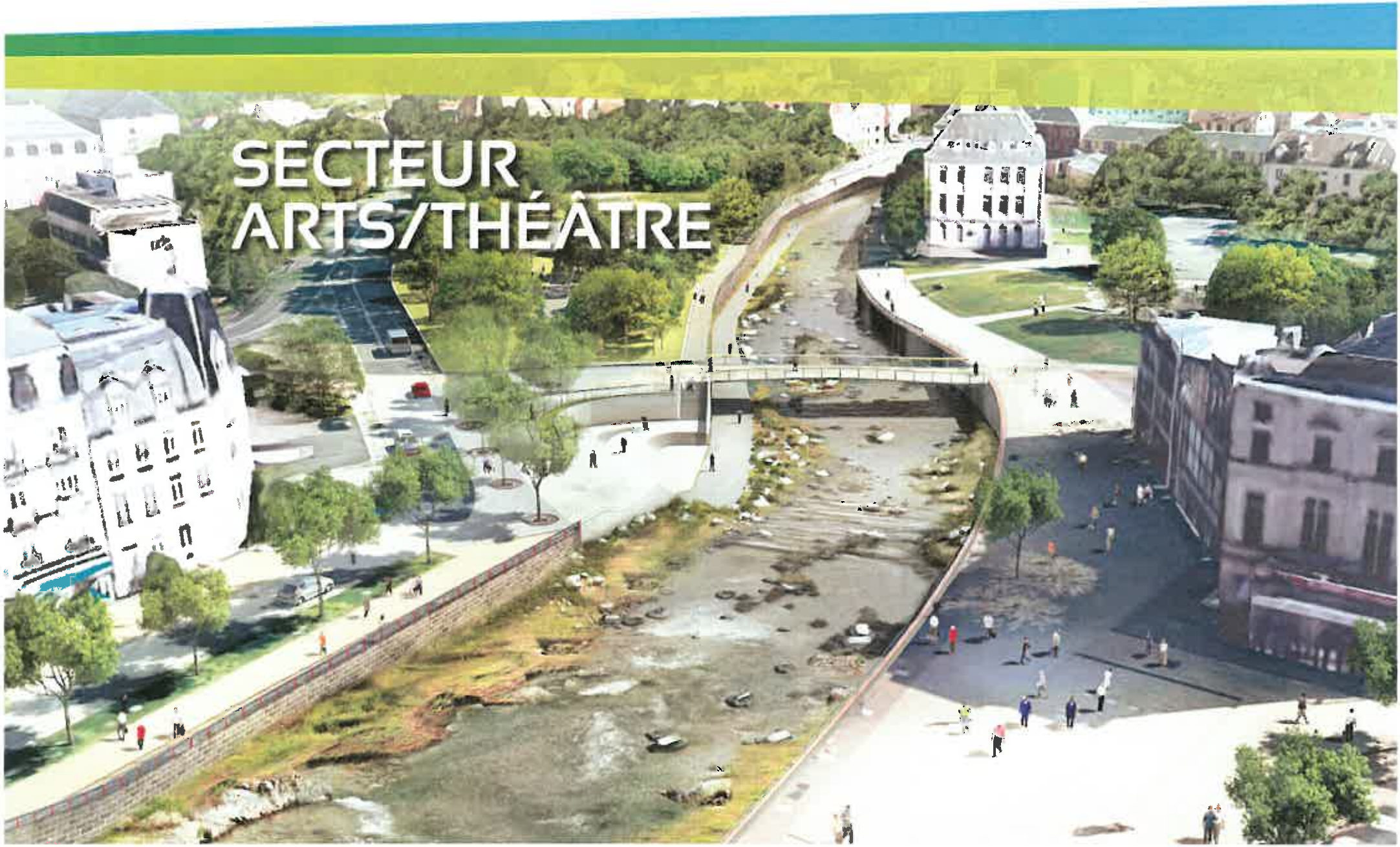

SECTEUR ARTS/THÉÂTRE

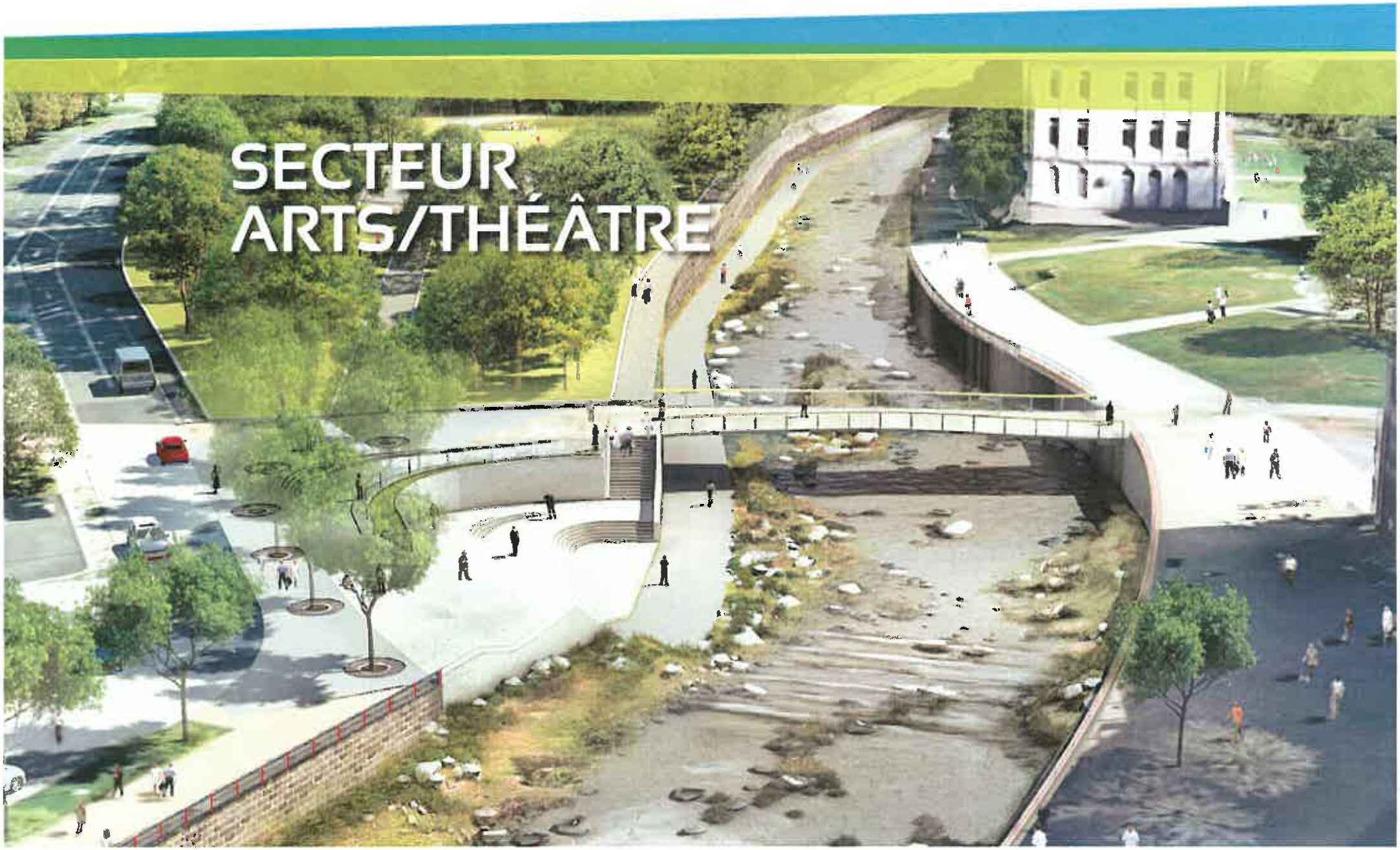

SECTEUR ARTS/THÉÂTRE

SECTEUR D. ROCHEREAU

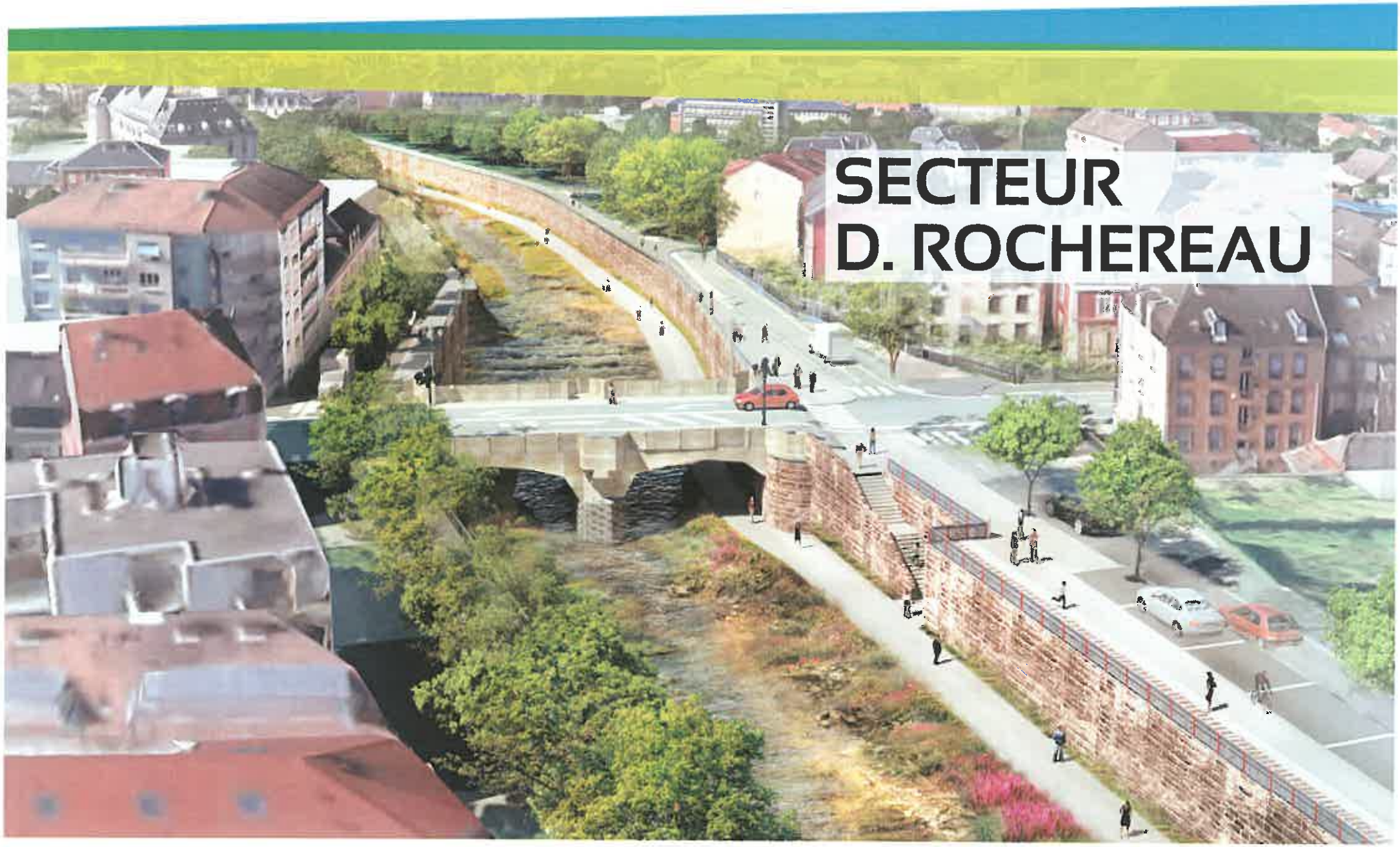

SECTEUR GAMBETTA/RICHELIEU

PLANNING

UN ACCÈS PARTIEL À L'HORIZON 2019

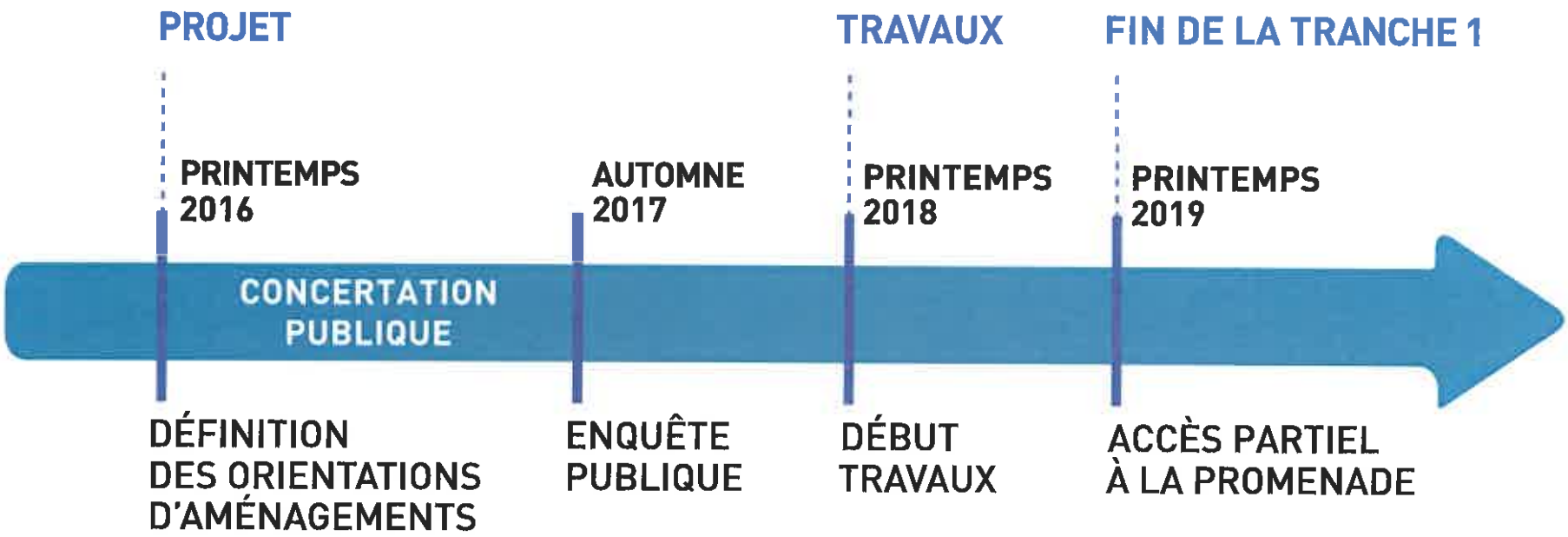

BUDGET

18 MILLIONS D'EUROS

COFINANCEMENT AGENCE DE L'EAU

agence de l'eau
RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE
établissement public de l'État

INFORMATION ET CONCERTATION DES BELFORTAINS

EXPOSITION

- **RÉUNIONS PUBLIQUES**
- **CONSEILS DE QUARTIER**

- **LETTRES D'INFOS**
- **BELFORT MAG, ETC..**

- **DOSSIER DE CONCERTATION**
- **ENQUÊTE PUBLIQUE**

SITE INTERNET DE LA VILLE

REGISTRE D'EXPRESSION EN MAIRIE & SUR INTERNET

VILLE DE BELFORT

AMÉNAGEMENT DE

LA PROMENADE DES BERGES DE LA SAVOUREUSE

LA PAROLE EST À VOUS

VILLE DE BELFORT